



Wallonie

Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2024/0863.

Avis d'annonce de projet (annexe 25).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Ministre de Tutelle, sur recours, est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La SRL THE BELL COMPANY, représentée par Monsieur BELL, a introduit une demande ayant trait à un(des) bien(s) sis Rue du Québec à 6010 Couillet et cadastré(s) 09 B 44T5, 09 B 44W5, 09 B 44X5.

Le projet consiste en : Reconstruction d'un bâtiment utilitaire (entrepôt), en lieu et place d'une ancienne forge précédemment démolie ; l'annonce de projet présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour les motifs suivants :
 - l'activité de stockage (le schéma prévoit une activité d'atelier) - largeur de 9,50m, une longueur de 16,70m ; emprise au sol de 158,65m² ;
 - les hauteurs du bâtiment projeté (aux murs haut et bas respectivement de 3,92m et 2,95m, c'est à dire une hauteur sous gîtage qui sera supérieure aux 3,50m) ; - l'activité de stockage (le schéma prévoit une activité d'atelier) - largeur de 9,50m, une longueur de 16,70m ; emprise au sol de 158,65m² ;
- Elle est réalisée en vertu de l'article(des articles) D.IV.68 du CoDT.

L'annonce de projet se déroule du **17/10/2025 (date début affichage)** au **06/11/2025 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'annonce, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly - rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Emeric BRASSEUR, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2024/0863, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 23/10/2025 au 06/11/2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.
- remises, sur rendez-vous, à Monsieur Emeric BRASSEUR, maison communale annexe de Gilly, service Urbanisme, rez-de-chaussée.

En date du 10/10/2025,

Le Directeur général,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Tanguy LUAMBUA,
9ème Échevin

CONTACT
Cellule Technique
Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1
6060 GILLY
T. 071/863800
Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be